



Demande de divorce internationale

Par **newman**, le **22/01/2013** à **18:34**

Bonjour,

je suis marié à une jeune malgache de 25 ans en 2010, j'en ai 47.

Elle n'a pas eu les papiers français et est parti revivre à Madagascar depuis le mois de novembre dernier.

Est-ce possible de divorcer seul ?

Comment divorcer dans ces conditions?

Le domicile conjugal est en France et je ne connais pas son adresse à Madagascar.

Il n'y a personne pour me répondre

Merci